

La médiation*



La médiation offre un espace

neutre, confidentiel et indépendant

*où le patient et le professionnel de la santé
peuvent :*

-S'informer à propos de la loi sur les droits du patient et du service de médiation

-Exprimer une émotion ou une difficulté liée au séjour hospitalier

-Solliciter l'intervention de la médiatrice comme intermédiaire lors d'un vécu relationnel complexe

-Rechercher avec l'aide de la médiatrice une solution durable et acceptable pour chacun

Qui ? Céline COBUT

Quand ? Lundi de 14h00 à 17h30

Où ? Local 02 (Bâtiment central)

Contact en-dehors des permanences :

GSM : 0495 66 22 01

@ : mediation.pfsmbw@gmail.com